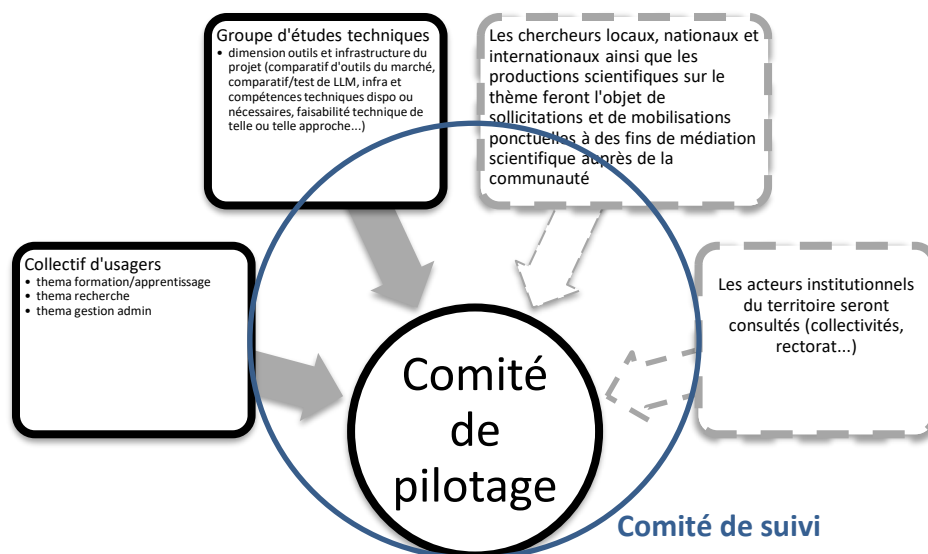


**Pour un positionnement institutionnel et durable des
usages des intelligences artificielles génératives (IAGen)
à Nantes Université**

1ère phase (décembre 2024 - avril 2025) – Construction de l'énoncé de principes institutionnels (EPI)



Le comité de pilotage

Réuni 1 fois par mois lors de la phase 1, Il est composé comme suit et a pour principal but de rédiger l'énoncé de principes institutionnels (EPI) pour l'utilisation responsable des IA génératives dans les activités d'enseignement, d'apprentissage, de production et de diffusion scientifique et de gestion administrative. Les VPs présenteront l'état d'avancement de la démarche en CAC du 28 janvier 2025, ConfDU du 25 février, DirCompo du 28 février et du 4 avril, CSA du 4 mars, DirCompo Formation le 7 mars, en équipe de Direction le 2 avril, en CVE le 2 avril après-midi, pour une validation institutionnelle des livrables (EPI, page de communication, plan d'actions) au CAC du 25 avril 2025¹. L'EPI sera décliné opérationnellement au sein des pôles et de l'Inspé par les services universitaires centraux et de proximité pour permettre à la communauté académique de réaliser les ajustements organisationnels, administratifs et techniques pour la rentrée universitaire 2025-26. Parallèlement à la rédaction de l'EPI facilité par la remontée des résultats d'enquêtes auprès des usagers et des informations échangées avec le collège scientifique, les acteurs institutionnels du territoire et le groupe d'étude technique, le Copil joue un rôle de médiateur avec la Direction et les instances de validation institutionnelle impliquant la communauté académique en présentant l'état d'avancement du projet et les priorités d'actions définies au fur et à mesure des travaux réalisés par les GTs. Cela permettra d'anticiper les premières versions du plan d'action attendu pour la phase 2.

- VPs Formation & éducation ouverte, délégué Formation continue, Numérique responsable et nouveaux usages, Recherche & science ouverte, Etudiant ;
- Direction générale des services : DGA Formation et Vie de campus, DGA Stratégie financière et investissements durables et DGA Environnement social et institutionnel
- EPE (échelle polaire/CT) : une vingtaine de dirigeants présents dans les CTs Recherche et Formation

¹ Sous réserve de modifications du calendrier des instances en date du 4 octobre 2024

- Directions services universitaires : Karim Hasnaoui / Frédéric Habert (DSIN), Yann Marchand (SCD), Audrey Péculier (DFRU - SAE), Justine Debruyne (DFRU - HubFC), Sébastien Youinou (DRPI), Edwige Chassagneux (Halle 6)
- Partenaire : Chaire Unesco R.E.L.I.A.
- Autres membres (non-décideurs) : Albert Cau et Arnold Magdelaine

Le comité de suivi

Animé par Albert Cau et Arnold Magdelaine, ce comité resserré a pour but de suivre les avancées des différents chantiers (point de situation bi-mensuel) durant la première phase, et de faciliter la production de l'EPI par le comité de pilotage.

Il est composé :

- Du DGA Formation et Vie de campus ;
- Du DGA Stratégie financière et investissements durables et de la direction de la DSIN ;
- Des référents/coordonateurs du collectif d'utilisateurs, du groupe d'étude technique.

Un collectif d'utilisateurs structuré en 3 sous-groupes prioritaires

Réuni autant que de besoin, ce collectif coordonné par la DSIN est organisé dans un premier temps autour de 3 thématiques (formation-apprentissage, recherche, gestion-administratif). Durant cette première phase, sa mission principale est d'animer la communauté en détectant des initiatives et des intérêts communs et spécifiques métiers notamment *via* la réalisation d'enquêtes terrain à l'échelle de l'établissement. Une première enquête sur les initiatives et les déclarations d'intérêt sur les usages des IAGen permettra d'identifier des contributeurs au sein de la communauté académique. Il leur sera dès lors proposé de rejoindre le collectif d'utilisateurs. Une priorité au volet formation-apprentissage sera donnée afin d'anticiper de nouveaux principes d'usages pour la rentrée universitaire 2025-26.

Groupe d'étude technique

Composé de membres de la DSIN, de référents GLICID² et des trois DGA, sa mission consiste à réaliser une veille comparative d'outil IAGen, des rapports de faisabilité et soutenabilité des différentes approches (en interne, en externe, RAG, etc.), des synthèses indiquant les mesures et indicateurs techniques qui permettent au comité de pilotage de prendre des décisions éclairées.

Mobilisation de la recherche à des fins de médiation scientifique et d'amélioration continue

Mobilisés autant que de besoin, les chercheurs locaux, nationaux et internationaux seront sollicités *via* l'organisation d'événements ponctuels ou encore *via* la mise à disposition de leurs travaux scientifiques dédiés aux usages des IAGen. Le transfert de connaissances à partir de données issues de l'actualité scientifique à destination des membres du Copil ainsi que de la communauté permet ainsi d'interroger les décisions prises, de mettre en perspectives les actions passées, en cours ou à venir et génère de manière constructive une prise de distance avec les objets traités.

² Unité d'Appui à la Recherche avec pour tutelles l'Université d'Angers, l'école Centrale Nantes, Le Mans Université et Nantes Université. C'est structure transversale au service des personnels des équipes et unités de recherche de la Région des Pays de la Loire, et de leurs partenaires académiques et/ou industriels

Les acteurs institutionnels du territoire

A l'instar d'autres établissements d'enseignement supérieur, par exemple l'Université de Montréal, il paraît opportun d'ancrer la démarche en cohésion avec l'action publique territoriale. Depuis le printemps 2024 et jusqu'en 2025, les collectivités territoriales collectent et analysent paroles, points de vue et vécus citoyens sur l'IA. Par exemple *Nantes Débat de l'IA* a pour but de déterminer la maturité du territoire sur l'objet puis de réviser la *charte métropolitaine des données* existante. Il serait donc opportun de rencontrer les acteurs des collectivités afin d'aligner collectivement les positionnements sur les usages.

Livrables

A l'issue de la première phase, les trois livrables seront :

1. L'énoncé de principes institutionnel (EPI) qui fera l'objet d'une validation en instances puis d'une communication au sein de l'établissement ;
2. La création d'une page Internet institutionnelle dédiée qui fait état des actions en cours et à venir, du positionnement de l'établissement, de la méthode contributive qui est mise en œuvre ;
3. Un plan d'actions pluri-services universitaires à l'échelle de l'EPE qui contribuera à l'appropriation (sensibilisation, formation, appui au développement d'expérimentations, soutien à l'évaluation des effets, etc.) des usages des IAGen alignés à l'énoncé posé par l'établissement.

D'autres objets pourront compléter cette liste, par exemple :

- Une première version d'un recueil de cas d'usages inspirants par thématiques utiles et utilisables pour stimuler la communauté académique, susciter des initiatives, partager des expériences entre pairs ;
- Un état des lieux des initiatives en cours et des pratiques existantes, ainsi que du niveau de connaissances/compétences des personnels et des étudiants ;
- Un cahier des objets techniques qui feront l'objet d'expérimentation auprès de la communauté. Ce dernier pourra aller jusqu'à préciser systématiquement le cahier des charges de type cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

2ème phase (mai 2025 – décembre 2026) – déploiement et évolution de l'EPI

Pour la deuxième phase, deux premières hypothèses de travail seront proposées afin de donner vie efficacement aux décisions et livrables issus de la première :

1. Soit l'on conserve une organisation en propre dont on fait évoluer le périmètre et les activités (cf. ci-dessous) ;
2. Soit il est proposé de fusionner le Copil du projet avec celui du SDNR en invitant les membres du Copil à participer à celui du SDNR dès lors que la thématique de l'IAGen est à l'ordre du jour.

Le comité de pilotage

Réuni idéalement 1 fois par mois, il est composé à l'identique au minimum mais pourra faire l'objet d'évolutions en fonction des orientations stratégiques et priorités définies sur l'objet par la Direction de l'établissement. Il a pour but de valider l'alignement stratégique des plans d'actions d'accompagnement proposés par les directions et services universitaires au regard de l'énoncé de principes institutionnel (EPI) sur l'utilisation responsable des IA génératives dans les activités d'enseignement, d'apprentissage, de production et de diffusion scientifique ou encore de gestion administrative. Durant cette deuxième phase le comité a également pour responsabilité d'interroger le caractère effectif de l'EPI dans ses usages à la lumière des expériences et *remontées terrain* objectivées par le collectif d'utilisateurs *via* la DSIN.

Un collectif d'utilisateurs structuré en sous-groupes thématiques

Réunis autant que de besoin, le collectif coordonné par la DSIN-SPIN est organisé autour de 3 premiers sous-groupes thématiques (formation/apprentissage, recherche, gestion/administration) qui pourront évoluer en fonction des orientations stratégiques et priorités définies sur l'objet par la Direction de l'établissement. Durant cette deuxième phase, sa mission consiste désormais à pérenniser l'animation de la communauté en poursuivant la détection des initiatives et des intérêts notamment *via* la réalisation d'enquêtes terrain à l'échelle de l'établissement, en organisant des retours d'expériences utilisateurs puis en les diffusant largement comme cas d'usages sur différents canaux de promotion défini avec la Direction de la communication.

A partir des évaluations des expérimentations d'usages des IAGen, la DSIN réalise une veille documentaire en complément des résultats obtenus afin de rédiger des préconisations au comité de pilotage en matière de choix d'outils à prioriser pour l'institution et de déploiement opérationnel des actions de sensibilisation, de formation voire de développement technologique.

La mobilisation de la recherche pour les prises de décisions et le rôle des acteurs institutionnels du territoire demeurent identiques en phase 2 (mai 2025 – décembre 2026) – déploiement opérationnel de l'EPI.